



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-327

PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE 2022

Sommaire

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Service interministériel de défense et de protection civiles

74-2021-06-29-00009 - Arrêté n°PREF/CAB/SIDPC/2022-0033 portant approbation du plan particulier d'intervention du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2021-06-29-00009

Arrêté n°PREF/CAB/SIDPC/2022-0033 portant
approbation du plan particulier d'intervention
du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
du Cabinet**

Le préfet de la Haute-Savoie

le 29 juin 2021

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**Arrêté n°PREF/CAB/SIDPC/2021-0033 du 29/06/2021
Portant approbation du plan particulier d'intervention
du Dépôt pétrolier de Haute-Savoie**

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le code de la sécurité intérieure, notamment son livre VII et ses articles R.731-1 à R.731-10, R.732-19 à R.732-34, R.741-1 à R.741-17 et R.741-18 à 741-32 ;
- VU le code de l'environnement, notamment le titre V, livre 1^{er} ;
- VU la directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012 dite SEVESO 3 relative aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions des livres III, VI et VII de la partie réglementaire du code de la sécurité intérieure ;
- VU le décret n°2015-1652 du 11 décembre 2015 modifiant les dispositions relatives aux plans particuliers d'intervention prises en application de l'article L 741-6 du code de la sécurité intérieure ;
- VU le décret n°INTA2018889D du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, Préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
- VU la circulaire interministérielle n°DEVP1020295C du 12 janvier 2011 relative à l'articulation entre le plan d'opération interne, l'intervention des services de secours publics et la planification ORSEC afin de traiter les situations d'urgence dans les installations classées ;
- VU la circulaire n°INTE0700092C du 21 septembre 2007 relative à la planification des plans particuliers d'intervention des établissements « SEVESO seuil haut » ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2003-1468 du 10 juillet 2003 portant approbation du plan particulier d'intervention du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie ;
- VU l'arrêté n°INTE0600014A du 5 janvier 2006 modifié relatif à la consultation du public sur le projet de plan particulier d'intervention de certaines installations, pris en application de l'article R. 741-26 du code de la sécurité intérieure ;
- VU l'arrêté n°INTE060015A du 5 janvier 2006 modifié relatif aux informations nécessaires à l'élaboration du plan particulier d'intervention de certaines installations, pris en application de l'article R. 741-26 du code de la sécurité intérieure ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : prenom.nom@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



- VU l'arrêté n°INTE0600176A du 10 mars 2006 modifié relatif à l'information des populations pris en application de l'article R. 741-30 du code de la sécurité intérieure ;
- VU l'arrêté n°INTE0700241A du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques du signal national d'alerte ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011098-0003 du 8 avril 2011, approuvant le plan de prévention des risques technologiques pour le dépôt pétrolier de la Haute-Savoie sur les communes d'Annecy et de Seynod (PPRT prescrit le 3 avril 2009) ;
- VU le plan d'opération interne (POI) établi par l'exploitant du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie septembre 2020 ;
- VU la mise à jour de l'étude de danger du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie du 28 novembre 2013 (et la notice de réexamen du 23 mars 2020) ;
- VU les avis des services concernés par le plan ;
- VU l'avis du maire d'Annecy ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le Plan particulier d'intervention du Dépôt pétrolier de Haute-Savoie approuvé le 10 juillet 2003 ;

SUR proposition de monsieur le directeur de cabinet ;

ARRÊTE

- Article 1 : le plan particulier d'intervention du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie (DPHS) d'Annecy-Vovray est approuvé et mis en œuvre à compter de ce jour.
- Article 2 : la commune d'Annecy a obligation d'actualiser leur plan communal de sauvegarde conformément aux dispositions du décret n°2014-1253 susvisé.
- Article 3 : les modalités d'alerte des populations concernées sont définies dans le présent plan.
- Article 4 : l'arrêté préfectoral n°2003-1468 du 10 juillet 2003, portant approbation du plan particulier d'intervention du dépôt pétrolier de la Haute-Savoie est abrogé.
- Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, sous-préfet de l'arrondissement d'Annecy,
le directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie,
les sous-préfets d'arrondissements,
le chef du SIDPC,
le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
le commandant du groupement de gendarmerie départementale,
le directeur départemental de la sécurité publique,
les chefs des services et agences concernés,
le maire d'Annecy,
le directeur du DPHS,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,



Alain ESPINASSE